A PROPOS

—DU—

Projet d'Auditorium.

Après une série de succès que personne, ici ni ailleurs, ne s'est avisé de contester, on a très justement et fort à propos appelé la Nouvelle-Orléans la "Cité des Conventions", titre glorieux dont elle doit être d'autant plus fière, que ce n'est pas elle qui se l'est orgueilleusement octroyé. Il lui vient, en effet, des étrangers, émerveillés des avantages tout à fait exceptionnels de sa situation, des douceurs de son climat, de l'esprit hospitalier de ses habitants. Sa réputation, elle se l'est justement conquise.

Il ne lui reste plus qu'à la maintenir intacte, et elle n'y réussira qu'en offrant aux meetings politiques, patriotiques et artistiques d'étrangers, un local digne d'eux et digne d'elle.

La popularité d'un grand centre de population comme le nôtre ne se conserve pas uniquement par la réputation. La réputation, comme dit Molière, c'est comme de la viande creuse dont on ne contente pas l'appétit des étrangers que nous invitons à venir partager nos plaisirs. Il leur faut quelque chose de plus substantiel,—de belles et bonnes salles, où ils puissent se réunir à leur aise et vaquer sans gêne à leurs affaires.

C'est à cela qu'a songé tout d'abord notre excellent maire quand il a vu les conventions affluer à la Nouvelle-Orléans. C'est alors qu'il a conçu le projet d'un Auditorium, de l'érection d'une salle capable de contenir au moins quinze mille personnes.

L'idée est juste, patriotique. L'exécution est possible, facile même. Il faut quelle se réalise sans plus tarder. Il y va de l'honneur de la ville, de l'intérêt de tous ses habitants. Après s'être avancé comme elle l'a fait, une reculade de sa part serait une honte; elle donnerait de nous aux étrangers une bien pauvre idée.

Ils songeraient à aller demander ailleurs une hospitalité que nous ne pourrions pas leur donner, après la leur avoir promise. Il n'en sera pas ainsi, nous en avons la ferme confiance. L'esprit qui animait la réunion qui a eu lieu, il y a deux jours, dans le salon du maire, nous en est un sûr garant.

On se plaint de la lenteur avec laquelle arrivent les souscriptions. Il en est presque toujours ainsi en pareil cas. Que l'on commence les travaux et l'on verra immédiatement affluer les souscripteurs.

Rien de tel qu'un commencement d'exécution pour les mettre en mouvement.

La Radiographie dans les Hôpitaux.

La radiographie, qui est maintenant, à juste titre, si en honneur dans le monde médical, est journellement utilisée dans quatre établissements hospitaliers parisiens: Necker, Saint-Antoine, la Salpêtrière et Lariboisière.

Les résultats obtenus sont tellement importants que l'administration de l'Assistance publique, à Paris, étudie le moyen d'installer un laboratoire de radiographie dans tous les hôpitaux.

Les dépenses résultant de la création de ces laboratoires s'élèveraient à 140,000 francs.

Echos Artistiques.

"Les Travaux d'Hercule" l'opéra bouffe de MM. G.-A. de Caillavet et Robert de Flers, musique de Claude Terrasse, viennent de remporter un grand succès au théâtre de l'Alcazar à Bruxelles. M. Moura de Lasotte a monté la pièce avec un véritable luxe de costumes et de décors. Mlle Lanthenay, la délicieuse artiste que les Parisiens ont tant de fois applaudie aux Variétés, a remporté un triomphe dans le rôle d'Omphale, où elle s'est montrée aussi fine comédienne qu'excellente chanteuse. M. Désiré a personnifié Hercule avec une fantaisie et une bonhomie tout à fait réjouissantes. L'interprétation était complétée par des artistes connus du public parisien: MM. Lebrey, La Renaudie, Batréau, Gerbault, Casa et Tressy. L'éblouissant finale du second acte a été bissé ainsi que plusieurs autres morceaux,—et de nombreux rappels assurent au théâtre de l'Alcazar une longue série de représentations."

—

Pendant que s'achève, à la Porte-Saint-Martin, la première série des représentations de "Nos Deux Consciences" et que le public prodigue, chaque soir, de chaleureux applaudissements à Coquelin aîné, à MM. Jean Coquelin, Duquesne, Castillan, à Mme Marie Laurent et à la jolie Gilda Darthy — la charmante Roxane de "Cyrano", l'interprète désignée des grands succès de demain; pendant ces dernières représentations, M. Lugné Poe, à la tête de la vaillante troupe de "l'Œuvre", prépare pour le 27 une belle reprise de "Monna Vanna."

La pièce de M. Maurice Maeterlinck, à laquelle M. Gustave Larroumet, dans un feuilleton fort remarqué, souhaitait un cadre plus vaste et le contact avec le grand public, aura enfin tout cela. Il va sans dire que l'interprétation sera tout à fait excellente, puisque, à côté des artistes de mérite qu'a réunis M. Lugné-Poe il y aura Mlle Georgette Leblanc.

—

"Le programme d'ensemble de la nouvelle saison de Concerts classiques à Monte Carlo, préparé par M. Léon Jehin, est des plus intéressants: outre les œuvres classiques de Beethoven, Haydn, Mozart, Mendelssohn, Schumann, etc., et le répertoire wagnérien, il comportera la Symphonie en "ré" mineur, de César Franck; la "Symphonie inachevé", de Borodine; la 4e Symphonie, de Tchaïkowsky; une Symphonie inédite, de Georges Sporck; "la Belle au bois dormant", poème symphonique de Bruneau; "Don Ramiro", de MM. Alfred Mortier et Guirand; "les Nocturnes", de Claude Debussy; des fragments de "Parsatis", de Saint-Saëns; "les Impressions d'Italie, de Gustave Charpentier; deux œuvres du jeune compositeur Trémisot: "Profita pulens et l'ouverture de "Pyrame et Thisbé"; un poème symphonique de Georges de Seynes; "Hercule au Jardin des Hespérides," poème symphonique de Büsser, et des œuvres de Vincent d'Indy, Isidore de Lara, Gabriel Fauré, Witkowsky, Liszt, Richard Strauss, Weingartner, Saint-Saëns, Massenet, etc.—des fragments chantés de "Tristan" et de la "Gœterdaemmerung. M. Silvio Lazzari, au cours de la saison, dirigera un concert classique, composé de ses œuvres."

Annecdotes sur Balzac.

Du "Tam-Tam", ces deux anecdotes sur Balzac:

Le romancier Léon Gozlan, qui fut l'historiographe de Balzac, vint un jour le visiter dans ce "palais" de Ville-d'Avray, où l'on accédait par un glacis de quarante cinq degrés. Après une longue conversation, Gozlan invita le maître à une promenade, Balzac refusa avec une obstination désespérante.

—Mais dans les champs? insista Gozlan.

—Encore moins! répondit Balzac.

Comme il ne s'expliquait point, Gozlan, après de longues instances, finit par l'entraîner. Dans le premier chemin creux où ils s'engagèrent, apparut la silhouette du garde champêtre. Et Balzac, terrifié, de dire d'une voix sourde:

—Le voilà!

Le garde vint jusqu'aux deux hommes. Il eut un regard inquiet et dit d'une voix pénétrante:

—V'là que ça commence à devenir musical, monsieur de Balzac!

Le grand homme restait blême. Le garde passa....

Gozlan regarda Balzac et comprit.

L'auteur de la "Comédie humaine" devait trente francs au garde!

Un matin, Balzac arriva chez l'auteur du "Capitaine Fracasse" avec la commande pour lui, dans une grande revue parisienne, d'un article concernant le romancier. Le prix convenu était de deux cents francs.

Théophile Gautier n'était pas riche. Il eut sang et eau pour faire rapidement un excellent article, qu'il porta chez le directeur de la revue.

Quelques jours après, le romancier arrive triomphalement chez le critique et lui dit, en lui remettant cent francs:

—Je t'apporte le prix de ton article.

—Mais, objecta Gautier, on avait parlé de deux cents francs.

—Eh bien, oui riposta Balzac, cent francs pour toi, cent francs pour moi. Voyons, comprends donc: si je n'existais pas, tu n'aurais raisonnablement pas pu faire un article sur moi!

Testament Original.

Ces jours-ci avaient lieu à Tarbes les obsèques de M. Lucien Poulaye, avocat, maire de Préchacq, qui vient de mourir à l'âge de trente quatre ans.

M. Poulaye avait, il y a quelques mois, été le héros d'un procès retentissant qu'il soutint contre sa femme. Celli-ci l'avait, au cours d'une querelle, frappé à la tête d'un coup de chandelier.

Non content de poursuivre sa femme pour coups et blessures, le mari avait produit devant le tribunal correctionnel un procès-verbal de constat d'adultère et l'avait fait condamner pour les deux délits.

Le testament du défunt, qui laisse une fortune assez importante, institue comme légataire universel un de ses cousins, qui est chargé de distribuer différentes sommes d'argent à plusieurs personnes qui étaient en relations avec M. Poulaye.

C'est ainsi que celui ci lègue 5,000 francs au fossoyeur qui creusa sa tombe et 1,000 francs au commissaire de police qui constata l'adultère de sa femme.

MANIFESTATION

EN L'HONNEUR

Des deux nouveaux légionnaires Louisianais.

Le consul de France, M. F. Ambrogi, et la colonie française, représentée par presque toutes les sociétés françaises de notre ville, ont donné dimanche dernier, dans les somptueux salons du restaurant de la Louisiane, un banquet superbe aux deux Louisianais que la France vient de décorer de la croix de la Légion d'Honneur, le maire de la Nouvelle Orléans, M. Paul Capdevielle, et le président de l'Athénée Louisianais, M. le professeur Alcée Fortier.

Jamais, croyons nous, fête n'a été plus brillante ni mieux réussie sous tous les rapports, car, en même temps que le décorum du meilleur goût y était gardé, la gaîté y a régné en souveraine.

La salle, décorée aux couleurs françaises et américaines, présentait un aspect tenant de la féerie; des mains d'artistes avaient tout disposé de façon à mettre en relief les moindres détails des deux salons au milieu desquels se dressait une table de trente-cinq couverts. Aux extrémités de la table se trouvaient deux portraits de grandes dimensions, richement encadrés, les portraits de deux hommes dont on allait bientôt célébrer les hauts mérites, l'ambassadeur Cambon et le maire de la ville, M. Paul Capdevielle.

En se mettant à table, les convives se sont sentis à l'aise; et, tout en ne dédaignant pas les succulents mets qui leur étaient servis, ils se sont livrés, par groupes, entre voisins, à des causeries intimes qui, bien vite, ont fait naître un sentiment d'un charme indéfinissable dont le long cordon de convives s'est laissé envahir.

La manifestation de dimanche fait grand honneur à ceux à qui elle est venue la pensée, à ceux qui en ont été les inspirateurs; elle est née d'un élan patriotique et nous est une preuve de plus que la France vit, palpite à l'étranger; qu'en Louisiane, qu'à la Nouvelle Orléans surtout, son âme rayonne, et qu'en s'éloignant du pays, le Français ne laisse pas derrière lui l'amour du drapeau.

Les deux rosettes que le gouvernement français vient d'accrocher à des boutonnières louisianaises, il convient de les accueillir comme un gracieux sourire que nous envoie la France, elle qui en a tant eus pour l'Amérique, et le consul et la colonie française en se groupant autour des deux hommes ainsi appelés hors du rang, ont rendu un hommage mérité à leur pays; c'était lui dire que sa justice distributive ne s'était pas trompée en dégageant avec éclat de la cohue des masses ces deux là de ses petits-fils.

C'est M. Ambrogi, qui, le premier, a pris la parole. Avec des accents d'une pénétrante émotion, l'homme qui représente si dignement la France ici, s'est exprimé ainsi:

Messieurs,

Il m'est bien agréable de voir autour de cette table des amis venus pour donner un témoignage de sympathie aux nouveaux Légionnaires, Messieurs Paul Capdevielle et Alcée Fortier.

Cette réunion a été retardée pour des causes indépendantes de notre volonté, mais elle n'en a pas moins son caractère d'actualité.

Le Gouvernement de la République, en accordant ces distinctions honorifiques au premier magistrat de la Nouvelle-Orléans et au Président de l'Athénée Louisianais, a voulu leur donner un témoignage de sa haute considération et de son désir de voir continuer sur ces terres, jadis si françaises, les traditions du passé. Aussi nous nous en réjouissons tous et leur adressons nos plus sincères et affectueuses félicitations.

Je n'ai pas besoin d'énumérer les services rendus par les nouveaux décorés, car étant présents, je craindrais de blesser leur modestie. Je me bornerai seulement à dire que M. le Maire de la belle cité du Croissant, dont l'exquise courtoisie et l'aménité lui gagnent tous les cœurs, a toujours témoigné une bienveillante sympathie à notre colonie et à ses représentants. Il nous en a donné la meilleure preuve à l'occasion de la terrible catastrophe de la Martinique et du séjour parmi nous de M. Cambon et de nos marins. M. Capdevielle a d'ailleurs du sang gaulois dans les veines et, comme tel, il aime la patrie de ses ancêtres, tout en étant un bon et loyal sujet de la noble nation américaine.

Notre bon ami M. Fortier, s'est dévoué et continue à se dévouer, avec zèle, à la propagation de notre belle langue, vaillamment secondé par le sympathique secrétaire perpétuel de l'Athénée Louisianais, M. Busière Rouen.

Les nombreuses conférences, faites en français par M. Fortier, ici et dans les principales villes des Etats-Unis, lui ont déjà assuré une notoriété bien méritée. Il appartient, lui aussi, à cette chère race créole dont les services remontent à la période de colonisation.

Et, maintenant, à propos de notre langue française, je ne veux pas aller plus loin sans mentionner "l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans": cet organe de la presse qui compte déjà 75 ans d'existence, et le seul rédigé en français, et dirigé par un homme qui, modestie à part, réunit les belles qualités du cœur et de l'esprit. En effet, M. Armand Capdevielle contribue efficacement au maintien des idées françaises en Louisiane. Je souhaite donc à la vénérable ABEILLE que son miel soit toujours goûté par ses nombreux lecteurs et lui désire prospérité et longue vie.

En vous remerciant tous, messieurs, d'avoir bien voulu vous associer à moi et aux présidents de nos sociétés françaises, pour célébrer cette fête de famille, permettez-moi de lever mon verre en l'honneur de Son Excellence M. Roosevelt, le chef si autorisé de la Grande République américaine que la France se plaît à appeler la République sœur. Je vous demanderai d'y ajouter la santé de Son Excellence M. le gouverneur Heard, le digne représentant de ce bel Etat de la Louisiane.

A ces toasts tout indiqués, je m'empresse de vous inviter à vous unir à moi pour boire, en même temps, à la santé de nos vaillants Légionnaires et leur souhaiter la continuation de leurs succès.

Je ne dois pas oublier notre brave ami, le Docteur de Rosidès, ancien légionnaire, dont la modestie et la bonté sont proverbiales. Il a pris part, en qualité de volontaire, à notre guerre de 1870 en faisant partie d'une ambulance et a sauvé nombre de blessés des deux nations. C'est alors que son nom fut mis à l'ordre du jour de l'armée pour sa brillante conduite à la bataille de Beaumont-Mouzon. Depuis, ses titres scientifiques et sa fondation d'un hôpital qui rend toujours de si grands services aux pauvres, entr'autres à de nombreux Français, me font espérer que, dans un avenir prochain, il me sera donné de lui remettre la rosette d'Officier de la Légion d'honneur.

Pardonnez-moi messieurs, de me lever une seconde fois: ma pensée se reporte, en ce moment, vers notre éminent et distingué ambassadeur, S. E. M. Jules Cambon qui vogue vers notre belle France pour se rendre à Madrid où il sera *persona grata* comme il l'a été à Washington et dans les différents postes qu'il a occupés.

Ainsi que vous l'avez appris par le télégramme qu'il a bien voulu m'adresser le jour de son départ, en réponse à nos souhaits de bon voyage, il regrette votre beau pays et est toujours cordialement de cœur avec vous.

Permettez-moi, messieurs, de boire à sa santé.

Souvent M. Ambrogi a dû s'interrompre pour permettre aux applaudissements qui couvraient ses paroles, de se taire. Il avait trouvé pour chacun le mot juste et avait attendri bien des cœurs.

M. Paul Capdevielle s'est ensuite levé, et, sous l'étreinte d'une visible émotion, a répondu au consul dans l'heureux langage que voici:

M. le Consul, Messieurs,

Si dans la vie, j'ai, comme tout homme, éprouvé des joies et des tristesses, comme à tout homme aussi, il est de ces sentiments qui m'ont plus vivement, plus profondément remué que d'autres.

Vous dirai-je qu'à l'heure présente, il me vient une de ces joies, et que mon cœur se dilate au contact réchauffant de cet entourage où je n'aperçois que des figures sympathiques?

J'apprécie toute la signification de ce superbe banquet, et tout en m'en sentant grandi, comme mes co-légionnaires, si je l'accepte comme une des plus délicates manifestations de l'amitié, j'y vois aussi, messieurs, l'hommage rendu de loin à une mère dont l'image sourit toujours à ses enfants, dont le souvenir ému est religieusement gardé dans le coin le plus riant, le plus verdoyant de leurs cœurs: cette mère, vous l'avez devinée: c'est la France.

Si ce n'était la crainte de m'imposer trop longtemps à votre attention, messieurs, j'aimerais à vous dire combien je suis, moi aussi, attaché à la France, combien depuis ma plus tendre enfance, j'ai appris à l'aimer d'un amour fait de respect et d'admiration.

Nul peuple n'a autant travaillé que le peuple français à l'avancement de la civilisation, nul peuple n'a plus arrosé de son généreux sang tous les continents pour y apporter ses lumières, y faire féconder les idées d'un libéralisme élevé que renfermaient les plis de son drapeau.

La France s'est relevée de ses désastres, et aujourd'hui elle est plus forte même qu'aux jours de ses plus brillantes conquêtes; et cela, Messieurs, parce qu'elle a toujours eu foi en l'avenir; elle avait le sentiment de sa force.

Depuis que j'ai l'honneur de remplir les hautes fonctions auxquelles j'ai été appelé par mes concitoyens, il m'a été donné de souhaiter la bienvenue dans notre ville à nombre de personnages marquants, et de ceux-là je citerai l'homme illustre qui vient de quitter le sol américain, M. Jules Cambon.

Comme un météore, M. Cambon a laissé sa traînée lumineuse dans notre ville qu'il a traversée, et tous ceux qui, comme moi, ont eu le bonheur de se trouver sur son passage, se sont sentis pénétrés d'un sentiment plus intime que l'admiration: ils se sont laissés envahir par l'affection. De loin comme de près, ma pensée se tournera souvent vers lui pour évoquer les doux souvenirs que m'a laissés son intimité d'un moment.

Je vous remercie, messieurs, de l'hommage flatteur que vous rendez ce soir à mon humble personnalité; j'en suis d'autant plus fier qu'il me vient d'une colonie que je tiens en très haute estime, la colonie française représentée par les présidents de toutes ses sociétés autour de cette table où m'a convié l'amitié.

Si vous avez voulu honorer en moi un nouvel initié à la Légion d'honneur qui compte tant de grandes figures, permettez-moi d'espérer aussi que j'ai mérité votre approbation dans le moindre de mes actes officiels, car lorsque sonnera pour moi l'heure de rentrer dans la vie privée, ma plus douce satisfaction sera de me dire que j'ai compris toutes mes responsabilités et rempli tous mes devoirs sans défaillance et tels que me les imposaient la Droiture et l'Honneur.

En cédant la parole à d'autres qui célébreront plus éloquemment que moi les gloires de la France, je veux que mon dernier mot soit un mot de remerciement à celui qui par sa bonté et son affabilité a profondément gravé son nom dans nos cœurs à tous, M. Ambrogi, à qui je demanderai, comme à vous, messieurs, de boire avec moi à M. Loubet et à l'éternel flamboiement de la France.

Le troisième à tenir l'assemblée sous le charme de sa parole, a été M. le professeur Alcée Fortier.

Le président de l'Athénée parle d'abondance et avec cette aisance que lui donne sa très grande maîtrise de la langue.

Il a dit:

Monsieur le Consul, Messieurs,

Permettez-moi, comme l'a fait Monsieur Capdevielle, de vous remercier tous du témoignage d'amitié que vous nous donnez en ce moment. Je vous assure que j'apprécie grandement la distinction que j'ai reçue du gouvernement de la République Française. Quand je regarde cette croix que je suis fier de porter j'y vois écrits ces deux mots qui résument toute la noble et héroïque histoire de France: "Honneur et Patrie."

On a défini l'honneur, "le sentiment de la dignité personnelle et le désir de l'estime d'autrui". Votre présence ici, messieurs, nous prouve que nous avons l'estime d'hommes honnêtes, d'hommes loyaux, et nous tâcherons toujours de mériter cette estime.

Que signifie ce mot "honneur" dans l'histoire de France? Cela veut dire que dans les plus grandes défaites la France a su conserver le sentiment de sa dignité et l'estime du monde; cela nous rappelle François 1er après Pavie, Napoléon après Waterloo. "Tout était perdu fors l'honneur", et ce sentiment seul suffisait pour que l'on pût réparer les revers les plus éclatants. Après Sedan, sous la noble impulsion de Gambetta, la France a combattu pour l'honneur seul, et l'ayant conservé intact elle a su se relever de ses désastres, plus grande, plus forte que jamais.

Oui, on l'a dit avec raison, les nations, de même que les individus, gardent l'avenir quand elles gardent l'honneur.

A côté de ce grand "mot honneur" nous en voyons un autre tout aussi sublime, ce mot de "patrie" qui fait battre le cœur de celui qui l'entend, dans quelque partie du monde qu'il se trouve. Patrie, du latin *patria, pater*, veut dire tout d'abord le pays de nos pères.

Nous donc, Américains de race française, avons deux patries, celle de nos pères de la vieille France, et cette terre d'Amérique où nous sommes nés. Nous les aimons toutes deux, et nous n'oublierons jamais que dans nos veines de loyaux citoyens des Etats-Unis coule le sang des anciens Gaulois et des Francs héroïques. Cette croix de la Légion d'honneur, messieurs, est un trait d'union de plus entre nous et la patrie de nos pères vénérés. Nous sommes heureux de voir que l'ancienne mère-patrie n'a pas oublié la Louisiane, et que la France se rappelle toujours ses enfants et ses petits-enfants, quelle que soit la distance qui la sépare d'eux.

Elle ne doit pas plus nous oublier que nous ne devons perdre le souvenir de ce qu'elle a fait pour nous. Que les Etats-Unis se rappellent toujours que ce sont les Français qui ont ouvert à la civilisation l'immense vallée du Mississipi; que la Louisiane se rappelle toujours que c'est à des Français, qu'elle doit son existence.

Cette Nouvelle-Orléans que nous habitons fut fondée par des Français, et quoique ceux-ci et leurs fils aient reçu pour la développer, l'aide d'hommes laborieux venus d'autres parties de ce continent, il faut rendre hommage à nos ancêtres qui furent les hardis pionniers de cette terre louisianaise.

Nous faisons partie d'un ordre de chevalerie, et pour pouvoir y entrer, il nous a fallu avoir des parrains qui répondissent de notre loyauté. Je suis fier de nommer mes parrains, c'est M. Henri Vignaud, le Louisianais distingué qui remplit avec tant de tact et d'urbanité le poste de premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Paris; c'est son Excellence, M. Jules Cambon, dont nous avons tant apprécié la visite ici en janvier dernier; c'est notre excellent ami, M. Ambrogi, le zélé consul de France à la Nouvelle-Orléans. Je désire exprimer à mes trois parrains mes sentiments bien sincères de reconnaissance.

J'ai eu le plaisir dernièrement de serrer la main à M. Cambon, avant son départ pour la France, et de lui transmettre les vœux que nous faisons tous en Louisiane pour son bonheur et son succès dans son nouveau poste. M. Cambon a bien voulu me charger de vous exprimer ses remerciements et ses sentiments les plus affectueux.

Je viens de dire que j'ai été admis dans un ordre de chevalerie. J'ai donc des frères d'armes, et parmi ceux-ci je vois avec plaisir M. le Dr. de Rosidès, l'éminent médecin, l'ami des pauvres, qui fut, il y a plus de trente ans, un vaillant soldat dans l'armée française. Je vois aussi M. Ambrogi, le représentant zélé de la France, et notre estimable maire, M. Paul Capdevielle. Je suis heureux d'avoir de pareils compagnons autour de moi, car je sais qu'ils comprennent quels devoirs sont tracés à tous les hommes qui portent sur la

---

Feuilleton

—: DE :—

L'Abeille de la N. O.

No 51 Commencé le 15 octobre 1902

DETTE SACRÉE!

GRAND ROMAN INÉDIT

Par Paul Rouget.

TROISIÈME PARTIE

La Comtesse Irène.

IV

LE COMTE ROGER AGIT

Suite.

Non. Cette rencontre.... il l'avait préméditée!

Dans quel but? Il était à Geneviève impossible de ne pas le deviner.

Ses dents claquaient. Une expression d'angoisse effrayante se répandit sur ses traits.

Le comte Roger la regardait.

Il eut conscience de ce qui se passait en elle, conscience de l'horreur qu'elle éprouvait pour lui.

Alors il comprit qu'il avait fait fausse route et qu'il ne triompherait pas de Geneviève aussi facilement qu'il l'avait cru.

Jamais de son plein gré elle ne lui appartiendrait.

Il eut la sagesse de penser qu'user de violence, quant à présent, serait dangereux peut être.

L'heure n'en était pas encore venue. La raison conseillait au comte d'attendre.

Il battit adroitement en retraite.

—Vous aviez raison, madame, je plaisantais tout simplement.

Il avait cessé d'avancer. Il se découvrit, s'inclina devant elle.

—Au revoir, madame.

Elle se rassura.

—N'oubliez pas, dit-il, pour conclure, que quoi qu'il arrive, ma protection vous est acquise.

Il ajouta:

—C'est parce que j'ai intercédé en votre faveur que madame d'Esclabert s'est décidée à vous voir, et c'est parce que je l'en ai priée qu'elle vous a gardée auprès d'elle.

—De sorte, monsieur, que je vous suis redevable....

—De la situation que vous occupez au château, parfaitement, madame.

Et s'écartant, se rangeait pour la laisser passer:

—J'espère, acheva-t-il, que vous vous y plairez et que vous y demeurerez longtemps. Allons, au revoir, madame.

Elle s'éloigna à pas pressés, sans se retourner, accélérant son allure au fur et à mesure qu'elle s'approchait du château.

Quand elle franchit le pont-levis, son cœur battait encore à grands coups et la pâleur de son visage n'était point complètement dissipée.

Toute crainte n'était pas bannie de son esprit.

Car elle avait la conviction que le comte ne désarmerait point et que désormais un danger allait la menacer.

Que devait elle faire? Quitter le château où elle ne se sentait plus en sûreté? Repartir, alors qu'elle venait d'entrevoir l'avenir un peu moins sombre..... alors qu'elle était débarrassée de l'épouvante dans laquelle un instant elle s'était débattue.

Mon Dieu! aucune souffrance ne lui serait donc épargnée!

Pourtant, quand madame d'Esclabert, sachant Geneviève de retour, la fit appeler, celle ci eut la force de dissimuler l'émotion qui la faisait encore toute tremblante.

La comtesse l'interrogea sur sa visite aux Aulnelles, semblant prendre un vif plaisir à ce que lui racontait la jeune mère.

—Pourquoi, dit elle, lorsque Geneviève eut achevé de parler, pourquoi ne demanderiez vous pas à votre tante de vous amener quelquefois votre enfant?

Et elle ajouta plus bas:

—Lorsque le comte sera parti, vous pourrez même très bien la recevoir ici quelques jours, cette excellente tante, à laquelle vous semblez porter tant d'affection. Certes, ce n'est pas la place qui manque au château.

—Oh! madame.... madame .... je vous le répète.... comment vous prouverai-je jamais ma reconnaissance?

Le soir, comme Geneviève faisait une lecture à la châtelaine, le comte entra dans la chambre.

Il s'avança vers sa femme, lui baisa la main; mais comme il sentait cette main toute glacée:

—Qu'avez vous, mon amie? Seriez vous souffrante?

Elle pensait à la scène qu'elle avait surprise, cette scène qui lui avait montré le comte se ravalant à l'amour d'une femme de chambre.

Elle eut le triste courage de sourire.

—Ce n'est rien, un peu de mi graine seulement.

—Il faut vous aller reposer, ma chère Irène.

Elle ne répondit pas.

L'audace, le cynisme de cet homme la révoltait.

Le comte Roger n'avait pas paru remarquer la présence de Geneviève.

Celle-ci, à sa vue, s'était remise à trembler instinctivement, comme on tremble à l'approche d'un être malfaisant.

Il semblait très calme, très maître de lui.

Mais ce calme disparut dès qu'il se fut éloigné et qu'il eut regagné sa chambre.

Son visage, contracté par la passion, devenait hideux.

Et, dans sa folie, il proférait des mots d'amour.... de menace aussi, à l'adresse de Geneviève.

—Cette fille.... je la veux.... Oui.... elle s'est bien donnée à un autre.... à plusieurs peut-être.... Elle ne me résistera pas toujours.... Et puis, elle ne provoquera pas de scandale.... Elle tient trop à conserver sa place.... Ah! de gré ou de force.... il me la faut.... il me la faut.

Il serrait les poings et un rictus féroce retroussait ses lèvres frémissantes, tandis que ses poings comprimaient ses tempes battantes de fièvre.

.....

Une occasion d'agir ne fut pas longue à se présenter.

C'était la Toussaint.

Le curé de Talloires était venu dire la messe dans la petite chapelle du château.

Tous les domestiques y assistaient.

Madame d'Esclabert avait été la première à s'y rendre. Agenouillée sur son prie Dieu elle semblait adresser au Tout-Puissant d'ardentes prières.

La veille, n'ayant pas vu Geneviève, le comte s'était enquis de la santé de la jeune femme. La comtesse lui avait appris que celle ci était un peu souffrante.

... Rien de grave.... un rhume tout simplement.

... Toutefois le docteur avait défendu à la jeune femme de quitter sa chambre.

Immédiatement le comte Roger pensa que Geneviève n'assisterait pas à la messe célébrée par le curé de Talloires.

Et il s'en réjouit intérieurement.

L'occasion de trouver la jeune femme seule allait enfin se présenter.

Il ne s'était pas trompé.

Geneviève sur la prière de la comtesse Irène, laquelle craignait de voir se transformer en maladie sérieuse le malaise dont souffrait la jeune femme, Geneviève ne bougea pas de sa chambre.

Le comte n'assistait pas régulièrement à l'office divin.

Souvent il s'en allait à cheval faire dans le pays de longues excursions: et, quand il rentrait la messe était terminée.

Parti ce matin-là à la chasse dès le lever du jour, il s'arrangea de façon à rentrer un peu après dix heures, c'est à dire au moment où la comtesse et tous les gens du château étaient à la chapelle.

Pas le moindre bruit.

Partout un silence profond.

Hardiment il se dirigea vers la chambre de la jeune femme.

Et sans frapper il ouvrit la porte.

Geneviève, enveloppée d'un peignoir, était étendue sur une chaise longue que la comtesse avait fait transporter dans la chambre de la jeune fille.

....Celle-ci semblait très fatiguée.

....De larges cercles noirs entouraient ses yeux, dont l'éclat avait quelque chose de fiévreux.

Quand elle vit entrer le comte, elle se souleva et un cri expira à ses lèvres.

Il ne parut nullement en être ému.

Elle s'était dressée, les doigts crispés au dossier de la chaise longue.

—Madame, articula-t-il, j'ai appris hier que vous étiez souffrante... je suis venu vous trouver pour deux raisons. La première, pour avoir de vos nouvelles. La seconde pour vous demander si vous êtes enfin revenue à de meilleurs sentiments à mon égard.

—Je ne vous comprends pas, monsieur, le comte.

—Parce que vous ne voulez pas comprendre. Au surplus, je